



## COMMUNE DE MIALLET – DORDOGNE

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2025

#### DEMANDE DE SUBVENTION

**(A transmettre pour le 28 février 2025)**

*RAPPEL : la demande est obligatoire (Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016) et peut se faire par le formulaire officiel CERFA 12156-06. Les associations locales déjà identifiées par la Commune peuvent toutefois utiliser ce document simplifié pour leur demande.*

**Nom – Dénomination de l'association :**

**No Siret :**

**No RNA ou No du récépissé préfecture :**

**Date de la dernière Assemblée générale :**

**Composition du Bureau actuel (tableau)**

Fonction	Nom - Prénom	Adresse avec no tél et/ou e-mail
Président(e)		
Secrétaire		
Trésorier(e)		

#### Dernier exercice comptable clôturé

Période concernée :

Résultat créditeur de € ou résultat débiteur de €

Solde des avoirs en fin d'exercice : Espèces € Compte(s) courant(s) €  
Livret(s) € Autres placements €

**Nombre d'adhérents :** dont demeurant à Miallet demeurant ailleurs

**Montant de cotisation en vigueur :** €

**Nombre de bénévoles non adhérents :**

**Demande de subvention globale annuelle**

Programme d'activités 2025

Montant sollicité : €

Préciser la nature des équipements dont l'acquisition est financée ou cofinancée par la subvention :

**Demande de subvention pour projet exceptionnel ou ponctuel** (en fonction du projet, l'association pourrait être invitée à le présenter aux élus)

Contenu et objectif de l'action

Date :

Durée :

Lieu :

Public ciblé et partenaires du projet :

Montant sollicité : €

Préciser la nature des équipements dont l'acquisition est financée ou cofinancée par la subvention :

Fait à

le

**Nom/prénom, fonction dans le Bureau, et signature**

**Pièces à joindre à la demande**

- Compte-rendu de la dernière assemblée générale (au moins un rapport d'activités)
- RIB
- Derniers statuts sauf si déjà transmis et association avec No RNA
- Comptes et ou états financiers approuvés du dernier exercice clos (**la Commune se réserve le droit de demander des documents plus complets**)
- Budget prévisionnel de la demande pour projet exceptionnel ou ponctuel.

**Pièces à transmettre après réalisation des opérations** : facture(s) d'acquisition d'équipement(s)